



Demande de permis
Prélèvement d'eau et/ou de géothermie

1. Demandeur

Nom : _____
Adresse permanente : _____
Municipalité : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

2. Emplacement des Travaux (Remplir si différent de la section 1.)

Adresse : _____
Lot : _____ Téléphone : _____

3. Exécutant des travaux

Propriétaire; Puisatier; Entrepreneur licencié; Installateur équipement de pompage.
Nom de l'entreprise : _____
Adresse : _____
Municipalité : _____ Téléphone : _____
Courriel : _____ Licence RBQ : _____

4. Nature de la demande

- Demande de prélèvement d'eau pour 20 personnes et moins;
 Demande de prélèvement d'eau pour moins de 75 000 litres par jour.

Type d'installation :

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Puits tubulaire scellé | <input type="radio"/> Pointe Filtrante |
| <input type="radio"/> Puits tubulaire scellé (art.19 RPEP) | <input type="radio"/> Captage de source |
| <input type="radio"/> Puits tubulaire | <input type="radio"/> Obturation d'un puits |
| <input type="radio"/> Puits de surface | <input type="radio"/> Système de géothermie |
| <input type="radio"/> Autres (précisez) : _____ | |

5. Matériaux utilisés

- L'installation est conçue avec des matériaux neufs et appropriés à l'alimentation en eau potable;
 S'il s'agit d'un puits foré, le tubage comprend une épaisseur nominale de 4.78mm conforme à la norme ASTM A-53 Grade B s'il est en acier ou à la norme ASTM A-409 s'il s'agit en acier inoxydable.

6. Normes à respecter

- L'installation de prélèvement sera accessible pour fins d'inspection, d'entretien, de désinfection ou de réparation des équipements, ainsi que, le cas échéant, pour son obturation ou son démantèlement;
 L'installation sera repérable visuellement et identifiée à cette fin;
 Le tubage utilisé pour un puits creusé par forage excavation ou enfoncement excédera d'au moins 30 centimètres de la surface du sol;
 Les pentes autour de l'installation seront aménagées afin que l'eau ne puisse y stagner et se diriger vers l'installation de prélèvement;
 L'installation sera munie d'un couvercle sécuritaire, résistant aux intempéries, aux contaminants, à la vermine et, si l'installation est exposée à des risques d'immersion, aux infiltrations d'eau.

7. Localisation du prélèvement

Coordonnées UTM (NAD 83)
 Longitude (X) : _____
 Latitude (Y) : _____

Le système de prélèvement est situé en zone inondable

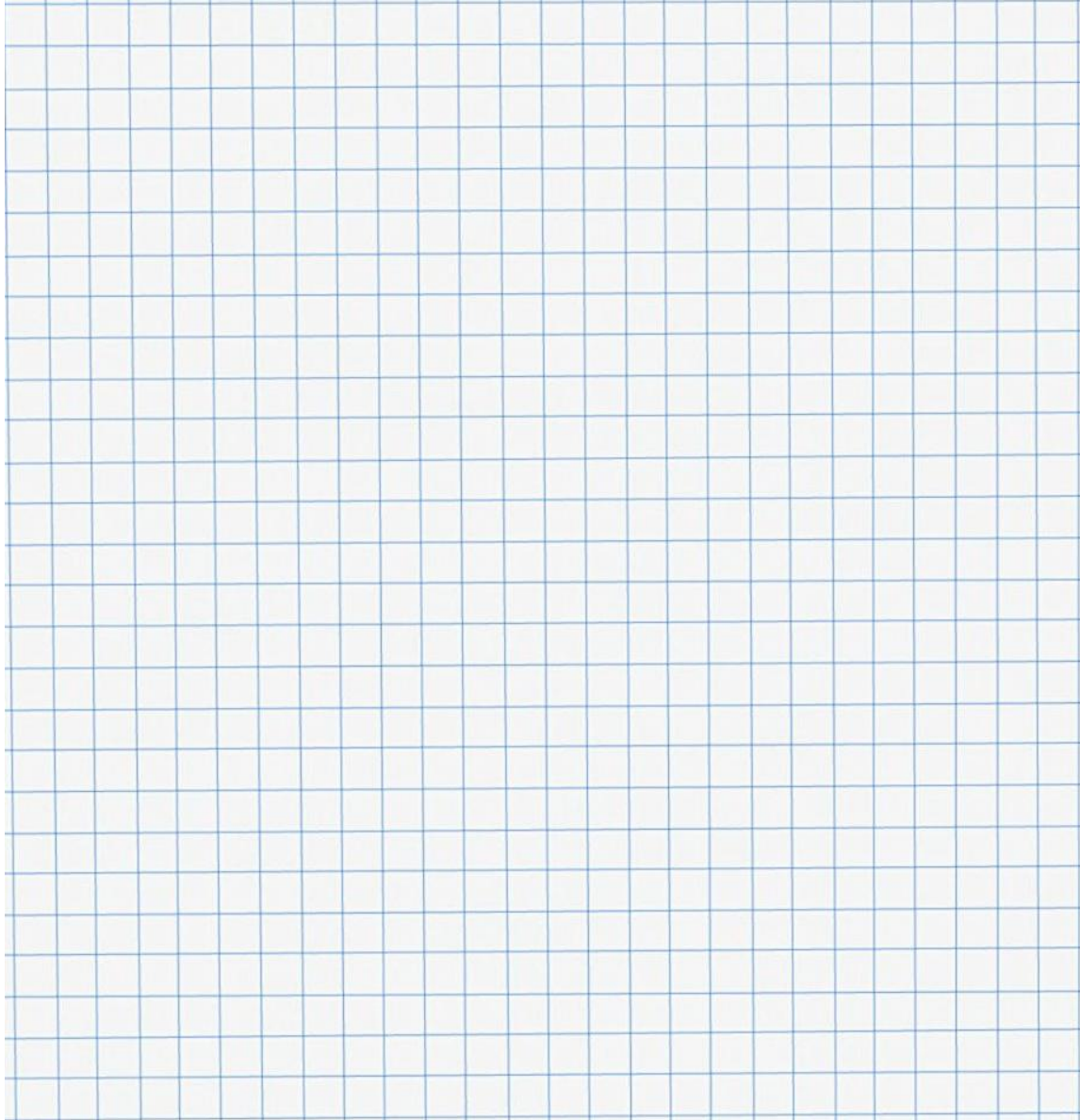
oui non

Si oui, le système est situé dans la zone: Faible courant (20-100 ans)
 Grand courant (0-20 ans ou 0-100 ans)

8. Plan de localisation

Le plan de localisation doit comprendre les distances en le système de prélèvement d'eau et :

*Tout système étanche et non étanche de traitement des eaux usées, *Parcelles en cultures, *Aires de compostage, *Installation d'élevage, cour d'exercice, ouvrage de stockage des déjections animales, pâturages, cimetière, *Localisation de la bande riveraine (rive), *Toute construction située à moins de 3 mètres du système de prélèvement d'eau.



Indiquer les limites de propriété, lac et/ou cours d'eau, les bâtiments et toute information pertinente afin de localiser l'installation de prélèvement.

9. Réalisation des travaux

Date de début : _____ Date Fin : _____

Coût approximatif : _____

10. Déclaration du requérant

Je soussigné(e), déclare que les renseignements donnés sont complets et exacts et que si le permis ou le certificat m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme en vigueur, ainsi qu'aux lois et règlements pouvant s'y appliquer.

Signature du requérant : _____ **date :** _____